

# ARPA - OCCITANIE

1 allée Abel Boyer  
31770 COLOMIERS Téléphone : 05.61.55.44.60  
<https://arpamip.org/>  
[contact@arpamip.org](mailto:contact@arpamip.org)

**Activité(s)** : En répertoire ; Pour monter un spectacle ; Pour une création ; Administratif ou juridique ; En pédagogie

Pôle ressources dans le domaine de la voix, l'ARPA est une association régionale missionnée par la DRAC et le Conseil régional, pour contribuer au développement culturel des territoires de la Région Occitanie. Son cœur de métier, la ressource, l'accompagnement, l'ingénierie de projet, les réseaux et la formation, lui permet de construire avec ses partenaires des réponses adaptées aux besoins des territoires dans le respect du principe de subsidiarité.

L'ARPA, pôle ressources dans le domaine de la voix s'adresse tant aux amateurs qu'aux professionnels de la musique, aux collectivités et à tous les acteurs culturels désireux de s'engager dans un projet impliquant une pratique vocale quelle que soit l'esthétique.

- Dialoguer et participer à l'irrigation culturelle des territoires et assurer la diversité des pratiques et le renouvellement des pratiques
- Promouvoir l'accès du plus grand nombre à toutes les formes de pratiques vocales en contribuant au développement quantitatif, qualitatif et structuré de ces pratiques
- Offrir à chacun la possibilité d'une continuité de parcours en veillant au bon développement des formations, de l'initiation à la formation professionnelle
- Favoriser les liens des pratiques des amateurs avec le milieu professionnel de la création, de la diffusion comme de l'enseignement et des formations
- Contribuer à l'élargissement et à la formation culturelle des publics.
- \* Publics adultes et jeunes (très souvent dans le cadre de partenariats ou de projets),
- \* Publics amateurs : chefs de chœur, musiciens intervenants, professeurs de chant choral, professeurs de musique, chanteurs et choristes professionnels, compositeurs,
- \* Etudiants en voie de professionnalisation, issus des CFMI, des CRR, des filières universitaires de musicologie ou d'autres filières universitaires, étudiants en orthophonie,
- \* Chorales, chœurs et ensembles vocaux.

Date d'actualisation : 2019-12-03